

Publié le 29 juin 2009

Sagemor (Morbihan) : les ports à sec en développement

La Sem départementale doit faire face à une forte demande des plaisanciers dans la dizaine de ports du Morbihan qu'elle gère. Le développement de ports à sec et l'optimisation des places existantes lui permettent d'augmenter l'offre pour mieux satisfaire les attentes.



L'arrivée de l'été dans le Morbihan annonce pour la [Sagemor](#) un important pic d'activité. « Il nous faut quasiment doubler nos effectifs dans la dizaine de ports que nous gérons dans le département », commente Benjamin Guézet, chargé de mission de la Sem. Ce sont en effet pas moins de 8 900 places qui doivent être suivies au quotidien. « La Trinité-sur-Mer voit, par exemple, son effectif passer de 17 à 30 personnes ». Avec une liste d'attente d'environ 10 000 bateaux à l'année, la Sem doit utiliser tout son savoir-faire pour satisfaire une demande qui se renforce encore d'un cran. « Il nous faut optimiser au maximum les places existantes par une gestion la plus fine possible », explique Benjamin Guézet. « Dès qu'un plaisancier prévient la capitainerie qu'il va quitter son port d'attache, sa place est réattribuée à un autre bateau en contrat mensuel ou de passage, selon la durée de l'absence et la demande ».

Pour faciliter le mouvement des navires de plaisance, la Sagemor a développé une formule « Passeport Morbihan » qui permet aux titulaires de disposer d'escales gratuites dans une trentaine de ports situés sur la façade Atlantique et en Manche. Les plaisanciers se sont engagés en échange à signaler leur départ. « Ce qui permet de connaître en temps réel les disponibilités du port et de réaffecter immédiatement les places qui se libèrent », précise Benjamin Guézet.

Autre solution trouvée par la Sem du Morbihan : le développement du port à sec. L'expérience a d'abord été menée en 2002 à Saint-Philibert avec un partenaire privé, la société No Limit. Dans un marché qui connaît une forte demande, la formule a rapidement séduit. Les soixante premières places de cette nouvelle structure ont vite été complétées. Le « port » compte désormais 320 places pour des bateaux à moteur de 1,5 tonne maximum. Devant ce succès, la Sagemor a créé en 2007 son propre port à sec, au Port du Crouesty en Arzon. En deux ans, 124 emplacements y ont été réalisés et tous sont occupés. Une nouvelle bouffée d'oxygène sur ce marché. « Mais la formule a ses limites, le foncier et l'accès à la mer », précise Benjamin Guézet.